

ÉCOLE PRIMAIRE de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER

Procès verbal du Conseil d'école du 13 juin 2022

Participants au Conseil d'école

Présents :

- enseignants : Mmes Bienaimé, Brunet, Deforge, Deruelle, Enet, Fornasier, Jézéquel, Péguin, Raimbault, Valo, M. Deloup
- parents élus : Mmes Brunel, Crand, Da Costa, Rivière, M. Morisset
- Mme Goubin (adjointe à la mairie et au CPE), M. Ferment (adjoint à la mairie)
- Mme Teillay (DDEN)

Excusés : Mme Leclerc (IEN)

Mme Pain (Maire)

Mme Blaison, Mme Bruneau, Mme Da Silva, M. Robin (parents d'élèves)

1) Effectifs

186 élèves actuellement ; 18 CM2 partent.

À la rentrée, nous accueillerons **191 élèves**. L'équipe enseignante a réfléchi à une répartition en tenant compte des directives ministérielles et des spécificités de certaines cohortes :

PS	MS	GS/CP	CP	CE1	CE2	CM1/CM2	CM1/CM2	ULIS
24	19	22	19	20	28	24	23	12

Inclusions des élèves de l'ULIS : 3 CE1, 2 CE2, 7 CM1/CM2.

Dans les cours doubles, les fratries seront séparées.

Pour les GS/CP, le choix des élèves de CP se fera en fonction de leur autonomie.

Dans le cas où il y aurait une montée des effectifs en CE2, une deuxième solution serait envisagée car l'effectif dépasserait 30 élèves dans cette classe :

PS	MS/GS	GS/CP	CP/CE1	CE1/CE2	CE2	CM1/CM2	CM1/CM2	ULIS
24	25	22	21	20	20	24	23	12

2) Projets /remerciements

L'équipe enseignante remercie :

- la municipalité pour les travaux réalisés et ceux à venir, les fleurs plantées par les élèves dans la cour, l'intervenant en EPS qui sera reconduit l'année prochaine, l'accompagnement dans le projet de la classe orchestre,
- les bénévoles de la bibliothèque,
- le CPE,
- les parents qui ont accompagné lors des sorties scolaires.

Le concert sur le thème du Jazz le 7 juin s'est bien déroulé.
Le CROSS est reporté au 1^{er} juillet.

Un **ENT** (PrimOT) va être mis en place pour la rentrée. Cet espace numérique facilitera la diffusion des informations en temps réel auprès des familles. Chaque classe aura également un espace dédié.

Madame Goubin informe :

- le **CPE** a été dissous (la mairie a repris la gestion de la cantine et la garderie) ; une nouvelle association s'apparentant plus à une APE verra prochainement le jour et elle tiendra une assemblée générale fin septembre.

Une nouvelle **application** sera disponible à la rentrée pour faciliter le paiement des factures et le contact avec la mairie; les informations seront transmises prochainement.

- M.Rochette, **réfèrent de la pause méridienne**, a un contrat jusque fin août et son poste perdurera.

- Dans le cadre du **plan de relance numérique**, 6 ordinateurs et 1 vidéoprojecteur pour les CP seront achetés.

- Un **cadeau** sera offert par la mairie lors de l'inauguration de la classe orchestre le 21 juin à tous les élèves de **CM2** quittant l'école.

3) Le conseil d'école vote à l'unanimité le vote par correspondance pour les **élections des représentants de parents d'élèves** pour l'année 2022/2023.

4) La mairie va mettre en place des brumisateurs dans la cour et des ventilateurs pour les jours de canicule.

*La directrice,
Valérie Bienaimé*